



**SOMMAIRE**

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
12.11.2013**

**Bilan FCATR 2009-2013  
Nouveau dispositif 2014-2016**

[www.chateaugontier.fr](http://www.chateaugontier.fr) | Communauté de communes du Pays de Château-Gontier



**FCTAR 2009-2013**

**BILAN**

[www.chateaugontier.fr](http://www.chateaugontier.fr) | Communauté de communes du Pays de Château-Gontier

**VOLET 1****ARTISANAT - COMMERCE - SANTE****Bénéficiaires :**

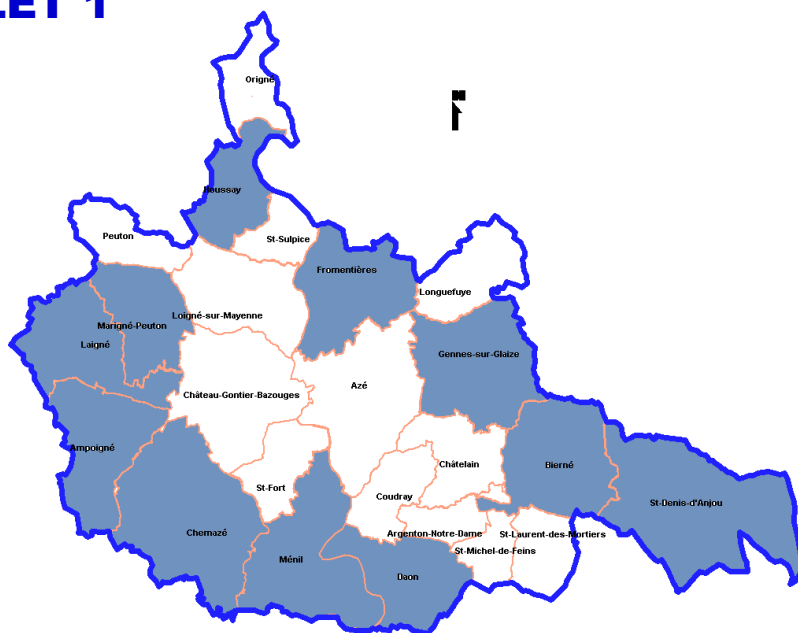
**- Pôles structurants en matière de services (Bierné, Chemazé et St Denis d'Anjou) et les 18 autres communes rurales**

- Opérations d'investissement
- Aide de 50 % du reste à charge (HT – subventions), 20 % auto-financement
- Subventions de 20 000 € à 35 000 €
- Plafond de travaux = 7 500 € - Maxi 2 dossiers

**BILAN : 279 414,86 € (14 dossiers – 11 communes)**

- Bierné = agence postale et permanences AS et PMI – 7 473 €  
= Rénovation de la superette - 8 685 €  
= Atelier commercial - 13 500 €
- Fromentières = Bâtiments pour 2 commerces – 35 000 €
- Houssay = atelier artisanal – 18 573,86 €
- Mênil = aménagement d'un commerce (guinguette) - 20 000 €
- Gennes sur Glaize = Acquisition et rénovation atelier artisanal - 20 000 €
- Chemazé = Création d'une maison médicale - 35 000 €
- Saint-Denis d'Anjou = Acquisition d'un bâtiment commercial – 35 000 €  
= Centre para-médical – 19 183 €
- Daon = Accueil d'un médecin – 7 000 €
- Laigné = Acquisition d'un bâtiment commercial - 20 000 €
- Bierné = - Ampoigné = Atelier artisanal - 20 000 €
- Marigné-Peuton = Réfection du bar tabac - 20 000 €

[www.chateaugontier.fr](http://www.chateaugontier.fr) | Communauté de communes du Pays de Château-Gontier

**VOLET 1**

**VOLET 2A****ACQUISITION & PRÊT DE GROS MATERIELS****Bénéficiaires :****Les communes rurales & regroupement à 3 communes**

- Enveloppe maxi par groupement = 30 000 € TTC
- Valeur unitaire du matériel = minimum 1 500 € TTC
- Versement d'une redevance égale à 1/25<sup>ème</sup> du coût HT des acquisitions pendant 5 ans / Utilisation, Gestion et Entretien par les communes

**BILAN : 175 949,06 € 10 dossiers - 20 communes**

- Châtelain, Argenton NDame, Bierné, Coudray, Daon, Gennes sur Glaize, Longuefuye, St Denis d'Anjou, St Laurent des Mortiers, St Michel de Feins = Broyeur – 16 877,95 €
- Coudray, Longuefuye, Châtelain, Daon = Motoculteur - 2 844,08 €
- Marigné-Peuton, Laigné, Ampoigné, Daon = Broyeur – 16 744 €
- Origné, Houssay, Loigné sur Mayenne = Balayeuse – 17 491,50 €
- Houssay, Loigné sur Mayenne, Origné, St Sulpice = Broyeur – 24 876,80 €
- Ménil, Daon, Coudray = Balayeuse de voirie, désherbeuse – 29 050,84 €
- Laigné, Ampoigné, Marigné Peuton, Peuton = Balayeuse-désherbeuse de voirie, distributeur de sel, lame à neige – 21 975,29 €
- Ménil, Daon, Coudray = Traceur de lignes – 8 271,45 €
- Marigné Peuton, Laigné, Peuton = Tondeuse autoportée – 29 900 €
- Laigné, Ampoigné, Chemazé, Marigné Peuton, Peuton = traceuse de signalisation – 7 917,15 €

[www.chateaugontier.fr](http://www.chateaugontier.fr) | Communauté de communes du Pays de Château-Gontier

**VOLET 2A**

**VOLET 2B****AIDE A L'INVESTISSEMENT****Bénéficiaires :**

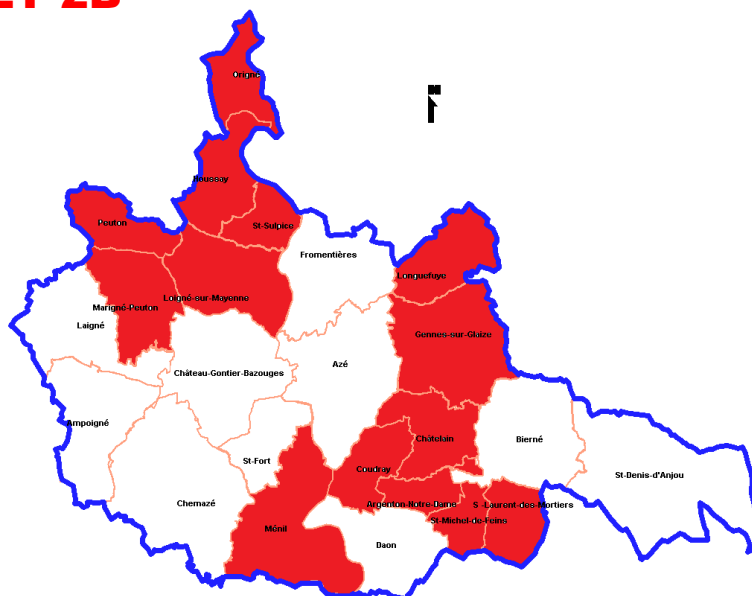
- les 21 communes = Regroupement de 2 communes OU MO unique avec participation d'autres communes au fonctionnement de l'équipement
- les 18 communes (hors pôles) sur 3 thématiques ciblées (chemins de randonnée, RAM, Bibliothèque relais ou point lecture) et principe de péréquation

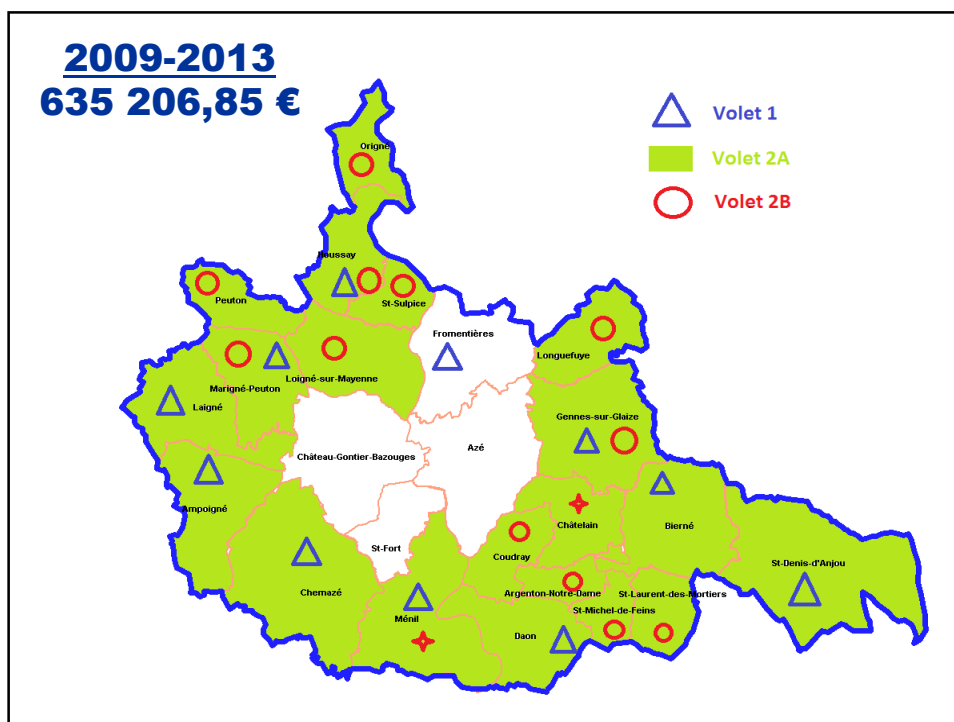
- Opérations d'investissement
- Aide de 50 % du reste à charge (HT – subventions), 20 % auto-financement
- Pour les 21 = Aide maxi de 35 000 € pour les pôles – 20 000 € pour les autres
- pour les 18 = fourchette de 5 000 € à 10 000 € - maxi 1 dossier
- Plafond de travaux = 7 500 €

**BILAN : 152 583 € (+ 27 259,94 € par dérogation) – 14 communes – 14 dossiers**

- Argenton NDame, St Laurent des Mortiers, St Michel de Feins = Camion benne, tondeuse, souffleur... + Point lecture - 5 979 € & 2 720 €
- Coudray = Création d'un restaurant scolaire - 20 000 €
- Gennes sur Glaize/Longuefuye - construction d'une 5<sup>ème</sup> classe - 20 000 €
- Laigné s/Mayenne = Ecole maternelle & restaurant scolaire - 20 000 € & 20 000 €
- Marigné Peuton – Peuton = Acquisition de matériels – 18 884 €
- Saint Sulpice = Point lecture – 5 000 €
- Peuton = Hale ouverte – 7 500 €
- Longuefuye = Restauration chemins pédestres – 5 000 €
- Houssay = salle de restauration scolaire – 20 000 €
- Origné = Point Lecture – 7 500 €
- Chatelain = 26 050 € + Ménéil = 1 209,94 €, par dérogation

[www.chateaugontier.fr](http://www.chateaugontier.fr) | Communauté de communes du Pays de Château-Gontier

**VOLET 2B**



**FCTAR 2014-2016**

**NOUVEAU DISPOSITIF**

[www.chateaugontier.fr](http://www.chateaugontier.fr) | Communauté de communes du Pays de Château-Gontier

## ENVELOPPE FCATR 2014-2016

### 1<sup>ère</sup> part = PART VARIABLE ANNUELLE

fixée chaque année lors du DOB,  
sur la base du Pacte Financier et Fiscal  
*100 000 € pour 2014*

### 2<sup>ème</sup> part = PART FIXE CONSOLIDÉE

redéploiement des fonds NCR  
*100 000 €/an 2014-2016*

[www.chateaugontier.fr](http://www.chateaugontier.fr) | Communauté de communes du Pays de Château-Gontier

## DISPOSITIF FCATR 2014-2016

### Le FAD :

Fonds d'Accompagnement  
au Développement

### Le FAR :

Fonds d'Accompagnement Rural  
*Pour les communes de – 300 hab.*  
*Choix à opérer entre FAD ou FAR*

[www.chateaugontier.fr](http://www.chateaugontier.fr) | Communauté de communes du Pays de Château-Gontier

## Le FAD : Fonds d'Accompagnement au Développement

- Volet 1 " Economie "
- Volet 2 " Matériels "
- Volet 3 " Services intercommunaux "
- Volet 4 " Solidarités communautaire "
- Volet 5 " Mobilité "
- Volet 6 " Patrimoine "

www.chateaugontier.fr | Communauté de communes du Pays de Château-Gontier

### Volet 1 - Economie

**Bénéficiaires : 21 communes (sans distinction de pôles)**

- Opérations d'investissement (seuls les bâtiments sont éligibles)
- Aide de 50 % du reste à charge (HT – subventions), 20 % auto-financement

**Dotations de base et Dotations additionnelles :**

- ➔ si travaux < 100 000 € HT = dotation de base de 30 000 €
- ➔ si travaux > 100 000 € HT = dotation additionnelle de péréquation
  - 5 000 € (Longuefuye, Fromentières, Saint-Sulpice, Ménil, St Laurent des Mortiers, Daon)
  - 7 500 € (Laigné, Ampoigné, Peuton, Houssay, Origné, Maigné-Peuton, St Denis d'Anjou)
  - 10 000 € (Coudray, Loigné sur Mayenne, Chemazé, Gennes sur Glaize, Argenton Notre Dame, St Michel de Feins, Bierné, Chatelain)

- Plancher de travaux = 7 500 € HT
- Pas de limite du nbre de dossiers  
*Dans la limite de l'enveloppe maxi de 60 000 €/commune sur la durée du dispositif*

➔ **Dispositif transitoire** = dossiers "santé" éligibles  
dans l'attente du DLS (Diagnostic Local de Santé) et du SCOT

www.chateaugontier.fr | Communauté de communes du Pays de Château-Gontier

## Volet 2 - Matériels

### Bénéficiaires :

- **23 communes (intégration des pôles relais + Azé et Saint-Fort)**
- **Regroupement minimum de 3 communes**
- **Achat par les communes ou par la Cté de Communes avec mise à disposition (contre redevance).**

- Matériels éligibles : gros matériel technique roulant (véhicules exclus)
- Enveloppe maxi par groupement = 30 000 € TTC
- **Valeur unitaire du matériel = minimum 3 000 € TTC**
- Si achat par la Cté de Communes = Versement d'une redevance égale à 1/25<sup>ème</sup> du coût HT des acquisitions pendant 5 ans / Utilisation, Gestion et Entretien par les communes
- Pas de limite du nbre de dossiers

*Dans la limite de l'enveloppe maxi de 60 000 €/commune sur la durée du dispositif*

[www.chateaugontier.fr](http://www.chateaugontier.fr) | Communauté de communes du Pays de Château-Gontier

## Volet 3 - Services Intercommunaux

### Bénéficiaires :

**21 communes = Regroupement de 2 communes OU MO unique avec participation d'autres communes au fonctionnement de l'équipement**

- Opérations d'investissement « services publics » (avec justification de la participation au fonctionnement)
- Aide de 50 % du reste à charge (HT – subventions), 20 % auto-financement
- **Subvention maximum de 30 000 €**
- Plancher de travaux = 7 500 € HT
- Maximum 2 dossiers

*Dans la limite de l'enveloppe maxi de 60 000 €/commune sur la durée du dispositif*

[www.chateaugontier.fr](http://www.chateaugontier.fr) | Communauté de communes du Pays de Château-Gontier



## Volet 4 - Solidarité Communautaire

**Bénéficiaires** : 21 communes (intégration des pôles relais)

• Opérations d'investissement sur 4 thématiques cibles :

➔ **Lecture publique : acquisition fonds de livres**

- Montant de l'aide = population INSEE x 1,55 € avec 2 critères =
- existence d'un budget municipal dédié de minimum 1,20 €/an/hab sur les 2 derniers exercices
  - rédaction d'un projet documentaire par les bénévoles en concertation avec le biblio. du Pays

➔ **Stratégie : Etudes d'aménagement, de faisabilité pour des projets structurants**

➔ **Bâtiments publics : Mise aux normes imposées par la loi (accessibilité...)**

➔ **Environnement : Economies d'énergie sur bâtiments existants (25 % d'éco.)**

- Aide de 50 % du reste à charge (HT – subventions), 20 % auto-financement
- Subvention maximum de 5 000 € à 10 000 € (péréquation)
- Plancher des dépenses = 3 000 € HT

• **Maximum 2 dossiers**

*Dans la limite de l'enveloppe maxi de 60 000 €/commune sur la durée du dispositif*

[www.chateaugontier.fr](http://www.chateaugontier.fr) | Communauté de communes du Pays de Château-Gontier

## Volet 5 - MOBILITES

**Bénéficiaires** : les 23 communes (Hors Château-Gontier)

• Opérations éligibles :

- liaisons douces d'interconnexion extra-urbaines, ou urbaines mais inscrites dans un schéma directeur d'interconnexion
- mobilier urbain lié à la mobilité

• Aide de 50 % du reste à charge (HT – subventions), 20 % auto-financement

• Subvention maximum de 30 000 €

• Plancher des dépenses = 3 000 € HT

• Maximum 2 dossiers

*Dans la limite de l'enveloppe maxi de 60 000 €/commune sur la durée du dispositif*

[www.chateaugontier.fr](http://www.chateaugontier.fr) | Communauté de communes du Pays de Château-Gontier

## Volet 6 - PATRIMOINE

### Bénéficiaires : 23 communes (hors Château-Gontier)

- Opérations éligibles :
  - Restauration du patrimoine rural de qualité et de proximité, référencé à l'inventaire du Conseil Général de la Mayenne, et/ou sélectionné par la délégation mayennaise de la Fondation du Patrimoine (cf convention de partenariat).
- Aide de 50 % du reste à charge (HT – subventions), 20 % auto-financement
- Subvention maximum de 5 000 € à 10 000 € (péréquation)
- Plancher des dépenses = 3 000 € HT
- Maximum 2 dossiers

*Dans la limite d'une enveloppe maxi de 60 000 €/commune sur la durée du dispositif*

[www.chateaugontier.fr](http://www.chateaugontier.fr) | Communauté de communes du Pays de Château-Gontier

## Le FAR :

### Fonds d'Accompagnement Rural

*Pour les communes de – 300 hab.*

**FAD & FAR non cumulable**

### 3 volets

#### → Volet A =

- Aide sur des projets d'investissement, à hauteur de 50 % du reste à charge (HT – subventions), 20 % auto-financement
  - Plancher des dépenses = 3 000 € HT
  - Subvention maximum de 7 000 €\* à 10 000 €\* (péréquation) : 7 000 € (St-Sulpice, St Laurent des Mortiers), 8 500 € (Peuton), 10 000 € (Argenton NDame, St Michel de Feins)
- \* Enveloppe maxi sur la durée du dispositif

#### → Volet B = « Volet Matériels »

*(non limitatif) – selon les conditions définies au volet 2 du FAD*

#### → Volet C = « Volet Lecture publique » : acquisition fonds de livres

*(non limitatif) – selon les conditions définies au volet 4 du FAD*

[www.chateaugontier.fr](http://www.chateaugontier.fr) | Communauté de communes du Pays de Château-Gontier

# DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2014

Conseil Communautaire  
du 12 novembre 2013



[www.trilogicinfo.fr](http://www.trilogicinfo.fr)

Réduisons  
nos déchets,  
on a tous  
à y gagner !

Le Pays de Château-Gontier  
s'engage avec  
**TriLoGic**

## LES ORIENTATIONS 2014

① les objectifs



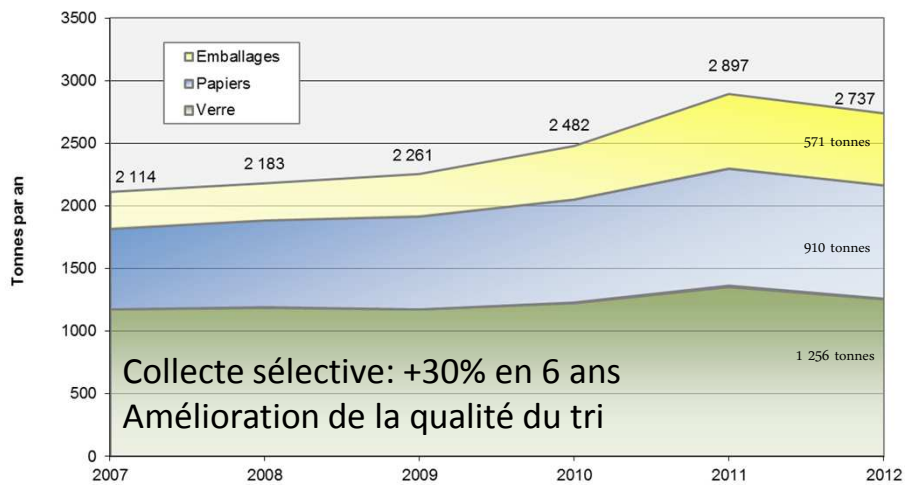
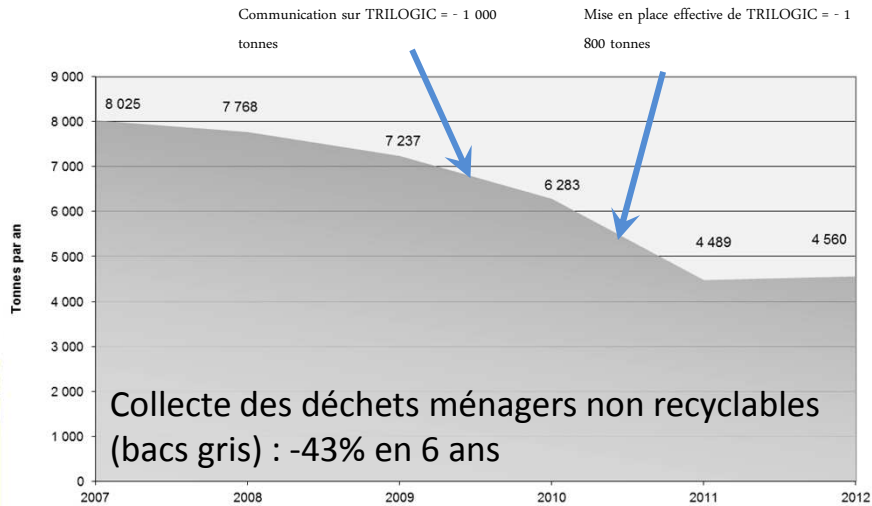
[www.trilogicinfo.fr](http://www.trilogicinfo.fr)

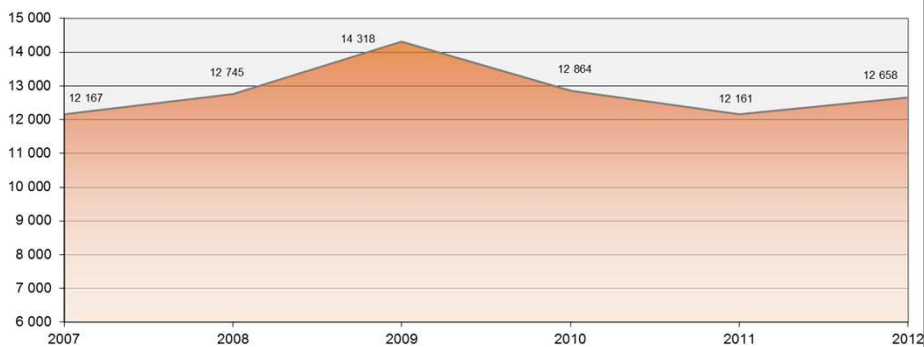
Réduisons  
nos déchets,  
on a tous  
à y gagner !

Le Pays de Château-Gontier  
s'engage avec  
**TriLoGic**

## Un constat:

### les tonnages collectés se stabilisent





Dépôts en déchèteries – les déchets verts repartent à la hausse



[www.trilogicinfo.fr](http://www.trilogicinfo.fr)

Réduisons nos déchets, on a tous à y gagner !



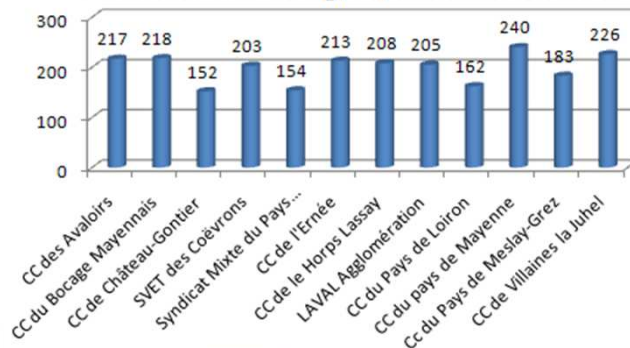
Le Pays de Château-Gontier s'engage avec **TriLogic**

## Les résultats des collectes

### Les performances se maintiennent

- Bac gris : toujours en tête du département
- Collecte sélective : toujours en tête du département

Poids des OM en Kg/an/habitant en 2012



[www.trilogicinfo.fr](http://www.trilogicinfo.fr)

Réduisons nos déchets, on a tous à y gagner !

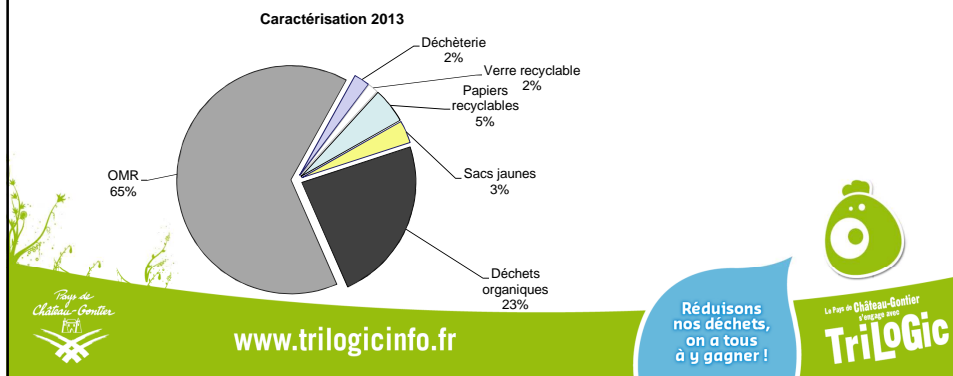


Le Pays de Château-Gontier s'engage avec **TriLogic**

## Les résultats des collectes

### Mais:

- Près de 23% des déchets du bac gris sont compostables  
→ 80K€ de surcoût pour leur seul traitement
- Il reste plus de 200 t de papier à trier dans les bacs gris  
→ 30k€ de surcoût annuel



## Les objectifs :

### Relancer la baisse des tonnages

- Programme "Déchets organiques"
- Tri du papier

### Amélioration continue du fonctionnement du service

- Mise en place de quelques conteneurs enterrés pour les OMR.



## Les objectifs

### Propositions :

- Une action particulière appuyée sur les déchets organiques
- Une communication sur les papiers (en entreprise par exemple)



## Pour 2014, en pratique

- Maintien des collectes actuelles : stabilité pour l'usager
- Test de conteneurs enterrés à gestion d'accès: 9 colonnes implantées dont une pour une résidence collective ( public visé : résidences secondaires, sacs violets, hyper centre.....)
- Mise en place de nouvelles filières en déchèterie (économies de traitement et nouvelles recettes)
  - Une filière de traitement Meubles avec Ecomobilier
  - Une filière de traitement Déchets toxiques avec EcoDDS



## Le programme "Déchets organiques"

**Axe 1** : Réduire les quantités d'épluchures collectées via le bac gris

**Axe 2** : Réduire les quantités de déchets verts déposés en déchèterie



## LES ORIENTATIONS 2014

① Le projet de budget





## Les grandes lignes

- Augmentation du taux de TVA
- Stabilité des tonnages
- Maintien de la grille Tarifaire de la REOM
- Maintien de la remise TRILOGIC  
(environ 384 000 € de remise en 2013)
- Bonus supplémentaire aux particuliers  
(Enveloppe estimée à 200 000 €)



[www.trilogicinfo.fr](http://www.trilogicinfo.fr)

Réduisons  
nos déchets,  
on a tous  
à y gagner !



Le Pays de Château-Gontier  
s'engage avec  
**TriLogic**

## 1- Maintien de la grille tarifaire

### **Objectif de la mise en place de la REOM :**

- Réduction significative de nos déchets en incitant nos usagers à mieux trier et à moins produire de déchets.

### **Proposition:**

- Reconduire la remise sur la non présentation des bacs telle que pratiquée en 2012 et 2013 ( avec minimum 26 levées)



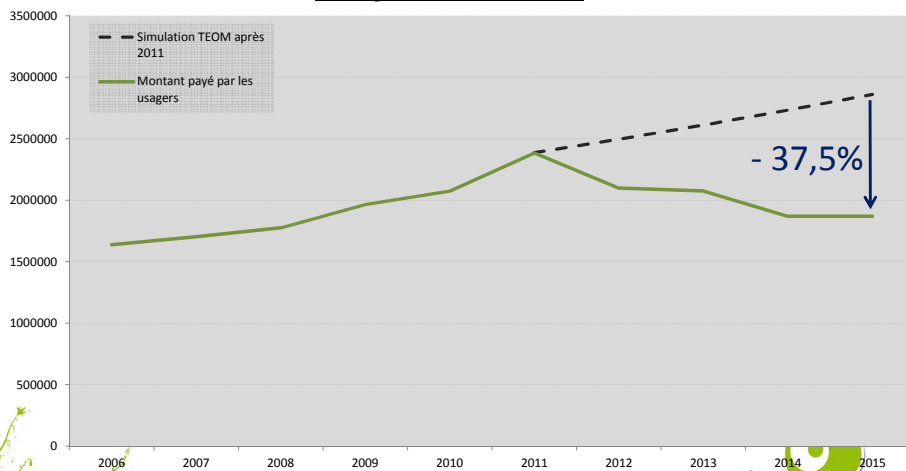
[www.trilogicinfo.fr](http://www.trilogicinfo.fr)

Réduisons  
nos déchets,  
on a tous  
à y gagner !



Le Pays de Château-Gontier  
s'engage avec  
**TriLogic**

## Évolution de la fiscalité "Déchets" depuis 2006



[www.trilogicinfo.fr](http://www.trilogicinfo.fr)

Réduisons nos déchets, on a tous à y gagner !

Le Pays de Château-Gontier s'engage avec **TriLogic**

## 2- Bonus supplémentaire aux particuliers

Les performances réalisées nous permettent d'accorder un bonus exceptionnel en 2014 aux bons trieurs afin d'encourager et de pérenniser ces bonnes pratiques.

Une enveloppe de **200 000 €** supplémentaires devrait être distribuée



[www.trilogicinfo.fr](http://www.trilogicinfo.fr)

Réduisons nos déchets, on a tous à y gagner !

Le Pays de Château-Gontier s'engage avec **TriLogic**

## Les recettes réelles de fonctionnement

2 665 000€

Revente des  
matériaux  
recyclables  
300 000 €

Subventions  
445 000€

REOM  
1 920 000 €  
(déduction faite de  
la remise et du  
bonus estimés à  
587 000 €)



[www.trilogicinfo.fr](http://www.trilogicinfo.fr)

Réduisons  
nos déchets,  
on a tous  
à y gagner !



Le Pays de Château-Gontier  
s'engage avec

**TriLogic**

## Les dépenses réelles de fonctionnement

2 350 000€

CHARGES  
EXPLOITATION  
1 400 000 €  
Soit - 11 % par  
rapport au BP  
2013

Intérêts  
dette  
25 000 €  
- 15 %

CHARGES  
DE  
PERSONNEL  
870 000 €  
idem 2013

Subventions diverses  
et autres frais  
55 000 €



[www.trilogicinfo.fr](http://www.trilogicinfo.fr)

Réduisons  
nos déchets,  
on a tous  
à y gagner !



Le Pays de Château-Gontier  
s'engage avec

**TriLogic**

## Évaluation de la marge brute

RECETTES DE FONCTIONNEMENT  
+ 2 665 000 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT  
- 2 350 000 €

MARGE BRUTE = 315 000 €



[www.trilogicinfo.fr](http://www.trilogicinfo.fr)

Réduisons  
nos déchets,  
on a tous  
à y gagner !



Le Pays de Château-Gontier  
s'engage avec  
**TriLOGic**

## Section d'investissement 2014

Emprunts  
244 000 €

Marge  
Brute  
315 000€

Dépenses  
d'équipement  
577 000€

FC TVA  
73 000€

Participation  
Conteneurs  
enterrés  
40 000 €

Rbt  
Emprunt  
95 000€



[www.trilogicinfo.fr](http://www.trilogicinfo.fr)

Réduisons  
nos déchets,  
on a tous  
à y gagner !



Le Pays de Château-Gontier  
s'engage avec  
**TriLOGic**

## Propositions en matière d'investissements pour 2014

Bacs OMR	5 000 €
Conteneurs enterrés	168 000 €
Conteneurs de tri	24 000 €
1 benne à ordures ménagères	250 000€
Rénovation déchèterie Bierné	30 000 €
Nouveau CET classe3 (achat terrain, études géologiques, remise en état...)	50 000 €
Mise en sécurité des déchèteries	<u>50 000 €</u>
<b>TOTAL</b>	<b>577 000 €</b>



[www.trilogicinfo.fr](http://www.trilogicinfo.fr)

Réduisons  
nos déchets,  
on a tous  
à y gagner !



Le Pays de Château-Gontier  
s'engage avec

**TriLogic**